



«Dans les coulisses des Archives départementales de la Vienne»

publié le 25/02/2025

Le 6 jeudi février 2025, 27 apprentis archivistes ont exploré les coulisses des Archives, de l'arrivée du document d'archives en salle de réception, à son classement, à son stockage dans les magasins, puis à sa communication en salle de lecture.

Les Archives départementales, créées en 1796, ont pour mission de contrôler, collecter, classer, conserver et communiquer au public les archives constituées dans le département.

Les Archives départementales de la Vienne ont été inaugurées en 1997, les bâtiments sont situés au 30 Rue des Champs Balais, à Poitiers.

La mission de ce lieu est de garder et de communiquer les archives pour connaître notre histoire.

Les bâtiments sont composés de 4 salles, qui correspondent aux 4 missions des Archives, inscrites dans le code du patrimoine : COLLECTER, CLASSER, CONSERVER, COMMUNIQUER. Seule la salle de lecture est ouverte au public (communiquer). Nous avons pu découvrir les coulisses de 3 autres salles lors de notre visite des Archives le 6 février.

COLLECTER : La collecte a lieu dans la salle de réception des archives. Les archives collectées proviennent des services publics mais il peut s'agir d'archives privés également, ce qui permet de diversifier et de compléter les fonds d'archives publiques.

CLASSER : Cette étape se déroule dans la salle de tri et débouche sur la cotation et le rangement des documents sur les rayonnages. Le classement et la rédaction d'instruments de recherche permettent de s'orienter dans les archives.

CONSERVER : Les documents d'archives sont des documents uniques et fragiles en raison de leur ancienneté, les préserver est donc fondamental. Il faut donc les stocker dans des magasins d'archives avec des rayonnages métalliques en respectant des règles (18°C et 50% d'humidité) mais également les restaurer (désinfecter, consolider).

COMMUNIQUER : L'objectif de la conservation des archives est la communication auprès du public, celle-ci s'effectue en salle de lecture, où les documents d'archives demandés par le public leur est délivré en consultation.

Savez-vous quel est le plus vieux document conservé aux Archives départementales de la Vienne ?

Il s'agit d'un acte d'échanges de biens entre abbayes datant de 780.

Voilà, les Archives départementales de la Vienne n'ont plus de secret pour vous.

La classe de 6F

Portfolio



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.